

# **Le respect dû aux restes humains dans une société laïque**

**Par Jean-Pierre Sueur \***

Ce qui me vaut l'honneur de m'exprimer dans le centième numéro de la revue JALMALV, c'est sans doute le fait que j'ai eu, à trois reprises, l'occasion de présenter devant le Parlement - comme secrétaire d'État d'abord, comme sénateur ensuite- des projets et propositions de loi sur la législation funéraire. C'était en 1993, en 2004 et enfin en 2008. En préparant ces textes, j'ai constamment défendu les familles qui doivent bénéficier d'une assistance de la part des pouvoirs publics et d'une totale transparence quant au prix des prestations au moment où elles viennent de perdre un être cher et où elles doivent prendre de nombreuses décisions en peu de temps, alors qu'elles sont éprouvées, et donc vulnérables. J'ai aussi défendu les notions de « *respect, dignité, décence* » qui doivent désormais s'appliquer - en vertu de la loi de 2008 - aux restes humains (et donc aux cendres après crémation) ainsi que les notions de *trace* et de *mémoire*. Je me suis rendu compte, en travaillant depuis vingt ans avec des professionnels, des associations familiales, des juristes, des élus, des spécialistes des questions éthiques, de ce que l'idée qu'on se fait de la mort était

totalemment indissociable de l'idée qu'on se fait de la civilisation, de la société et de la dignité de l'être humain, et que cela était important dans une république comme la nôtre, fondée sur le principe de la laïcité, respectueuse des convictions et des croyances de chacune et de chacun. Le fait que la dernière des lois que j'évoque ait été votée à l'unanimité tant par l'Assemblée Nationale que par le Sénat me paraît significatif à cet égard.

On me dira peut être que cela n'a rien à voir avec l'activité du mouvement JALMALV puisque je me suis préoccupé de ce qui suit immédiatement la mort alors que les adhérents de JALMALV se vouent à tout ce qui la précède, jusqu'au moment ultime. Et pourtant, pour moi, les mêmes mots de *dignité* et de *respect* s'appliquent. Le respect, c'est d'abord la présence, l'accompagnement, la réduction de la douleur et de la souffrance. C'est le respect de l'être, de sa liberté, de sa volonté, de son intégrité, jusqu'à la dernière heure. Merci à tous les bénévoles et à tous les militants de JALMALV dont l'action discrète et patiente procède de l'humaine fraternité.

**\* Jean-Pierre Sueur,**  
Sénateur du Loiret